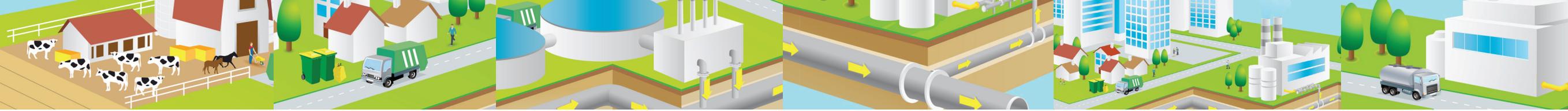


**INJECTEZ
VOTRE BIOMÉTHANE
DANS LE RÉSEAU
DE TRANSPORT**



LE BIOMÉTHANE UN GAZ VERT INJECTÉ DANS NOS RÉSEAUX

Le biométhane crée un cercle vertueux. Il permet de traiter les déchets tout en produisant de l'énergie décarbonée, décentralisée et renouvelable. C'est donc l'énergie verte par excellence. Parfaitement miscible au gaz naturel, le biométhane peut être injecté dans les réseaux régionaux de transport de gaz. Producteurs de biométhane, GRTgaz met toute son expertise à votre service pour vous conseiller, vous orienter, et vous proposer des solutions de raccordement adaptées à votre projet.

Les déchets

Les déchets deviennent ressources lorsqu'ils sont valorisés. Tous les déchets peuvent produire du biométhane injectable dans les réseaux, sauf les déchets industriels (hors agroalimentaires).

La méthanisation

La méthanisation est une technologie basée sur la dégradation de la matière organique. Elle produit une énergie renouvelable, le biogaz, et un fertilisant, le digestat.

L'épuration

L'épuration permet de débarrasser le biogaz de ses impuretés et de le ramener aux caractéristiques physico-chimiques du gaz naturel. Le biométhane est un gaz épuré.

VOTRE PROJET

Développement

Instruction administrative

Financement

Construction

Exploitation

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Information sur le raccordement

Étape gratuite et non engageante permettant d'évaluer la **faisabilité** technique de votre projet.

Études de raccordement

Étape payante et passant par la signature de conventions d'études de faisabilité et de raccordement. A l'issue de cette étape, GRTgaz vous remet une **offre de raccordement et d'injection** adaptée à votre projet.

Contrat de raccordement

La signature de ce contrat et l'obtention des autorisations administratives permettent la **construction des ouvrages de raccordement**.

Contrat d'injection

La signature de ce contrat et d'un contrat de vente avec un fournisseur permettent l'**injection du biométhane dans notre réseau**.

L'injection et le transport du biométhane

Le biométhane, après une série de traitements complémentaires, peut être injecté dans le réseau de transport de gaz naturel. Ce mode de transport est le plus efficace et le plus respectueux de l'environnement.

La consommation

Le biométhane injecté dans le réseau de transport satisfait tous les usages du gaz naturel dans l'industrie, la production d'électricité, les transports ou les usages domestiques (chauffage, eau chaude, cuisson).

Localisez votre projet grâce à Réso'Vert

Accessible sur le site internet de GRTgaz, Réso'Vert se présente sous la forme d'une carte interactive permettant de visualiser les endroits susceptibles d'accueillir des projets d'injection de biométhane.

Les promoteurs de projets d'injection de biométhane trouveront également une fiche d'expression de besoin pour engager les premiers échanges avec GRTgaz ainsi que les coordonnées des contacts commerciaux en région.



© Arnaud Joran

CONTACTS

GRTgaz région Val-de-Seine

26, rue de Calais
75436 Paris Cedex 09
rvs-commercial@grtgaz.com
Tél. : 02 35 52 62 31

GRTgaz région Centre-Atlantique

10, quai Emile Cormerais
BP 70252
44818 Saint-Herblain Cedex
rca-commercial@grtgaz.com
Tél. : 02 40 38 87 06

GRTgaz région Nord-Est

24, quai Sainte-Catherine
54042 Nancy
rne-commercial@grtgaz.com
Tél. : 03 83 85 35 31

GRTgaz région Rhône-Méditerranée

33, rue Pétrequin
BP 6407
69413 Lyon Cedex 06
rrm-commercial@grtgaz.com
Tél. : 04 78 65 59 90

GRTgaz EN RÉGIONS



Construisons le transport de demain